

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

REDAC: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

Notre nouveau Gouverneur

Le duc de Connaught, notre nouveau gouverneur, vient de débarquer au Canada.

Les acclamations et les manifestations de loyalisme qui l'ont accueilli à Québec ne sont pas celles d'un petit groupe, ni d'une ville seulement. Elles sont celles de tout un pays, désireux de rendre hommage à ce fils d'une reine, à ce frère d'un roi qui nous ont gouvernés avec sagesse et bienveillance pendant presque un siècle, et sous le règne desquels nous avons acquis toutes nos libertés nationales.

Nous sommes heureux de vivre à l'ombre du drapeau britannique, nous lui sommes loyaux, et loyaux aussi serons-nous à celui qui vient représenter notre souverain à la tête de notre gouvernement.

Le duc de Connaught est un vaillant soldat, autrefois investi de hautes charges dans l'armée anglaise: il sera maintenant nous n'en doutons pas, un excellent gouverneur, respectueux des traditions et de l'autonomie canadiennes, et qui continuera sur notre sol la belle carrière sans reproches qu'il a eue jusqu'ici.

Et c'est pourquoi, sur ce sol découvert, colonisé, peuplé par leurs ancêtres, défendu par eux contre les Indiens, puis contre les armées américaines, repoussées grâce au courage des Canadiens-français de 1774 et de 1812, et où flotte maintenant le drapeau anglais, les Canadiens-français d'aujourd'hui se joignent à leurs frères de langue anglaise pour souhaiter la bienvenue la plus cordiale à notre nouveau gouverneur.

Georges PELLETIER.

L'argument des Taxeux

Près du tiers du revenu dont se vante le cabinet Gouin provient donc de la taxe directe. Nous l'avons démontré l'autre jour par des chiffres irréfutables.

Oh! mais soyez donc contents, répondent les partisans du ministère: nous n'avons pas rétabli les taxes imposées par nos prédécesseurs. Cela est vrai, mais ils en ont imposé d'autres, et quant à celle sur les successions ils l'ont tellement remaniée qu'elle pèse de plus en plus sur les héritiers.

D'ailleurs, la guerre aux taxes comportait implicitement l'engagement de faire disparaître les impôts dénoncés.

Et ce fut le cri qui porta le régime actuel au pouvoir. Pourquoi n'avez-vous pas économisé, disaient les partisans de M. Marchand, de M. Parent ou de M. Gouin, au lieu de taxer tout ce qui vous tombait sous la main? La conclusion s'imposait à l'esprit des électeurs: en changeant de gouvernement, nous changerons de méthodes; le gouvernement nouveau économisera et les taxes disparaîtront.

Admettons que l'économie ne soit pas aussi facile aujourd'hui qu'autrefois. Le développement de la province exige sans doute une dépense plus forte pour certains services, et nous reconnaissons que le budget provincial doit être plus élevé en 1911 qu'en 1900 ou 1905.

Mais le revenu provenant d'autres sources que des taxes a augmenté aussi.

Dans toutes les brochures éditées pour chanter les gloires de M. Gouin, l'on voit que celui-ci a obtenu le rajustement des subventions fédérales. Il semblerait juste de dire que cette reconnaissance de légitimes prétentions fut l'œuvre de tous les cabinets provinciaux et, en tout cas, des deux partis dans la province de Québec, puisque toute l'opposition se fit un devoir d'appuyer ces revendications. Qu'importe. Il suffit, pour le moment de savoir que de ce seul fait le gouvernement Gouin touche annuellement un demi million de plus que ses prédécesseurs. D'une façon générale, et bien que nous perdions encore beaucoup de ce côté, le domaine forestier donne aussi quelques centaines de mille piastres de plus qu'il y a quelques années. En somme, le revenu provincial, sans compter les taxes sur les successions et sur les corporations commerciales, dépasse les quatre millions.

Le service public requiert-il réellement les deux millions additionnels que nous apportent les taxes? Si le gouvernement voulait sincèrement activer le développement de la province, par l'expansion de la colonisation, une bonne partie de cette somme pourrait sans doute être dépensée avec avantage et accroître à brève échéance les sources d'alimentation de la caisse provinciale.

Seulement, tout l'effort de l'administration se borne à distribuer cet argent au point de vue du profit électoral qui peut en résulter.

Et c'est pourquoi, malgré l'augmentation de l'octroi fédéral, malgré deux millions de taxes, la colonisation sujette aux embarras d'une loi ridicule et aux vexations d'une administration tracassière, et l'agriculture à peu près abandonnée à ses seules ressources, restent stationnaires, tandis que partout ailleurs elles montrent des progrès étonnants.

Et c'est pourquoi aussi le peuple sera justifiable de demander un compte rigoureux aux hommes qui avec tant d'argent font si peu de bien pour la province.

Jean DUMONT.

A propos d'élections

Un journal de Toronto annonce que les conservateurs ont décidé de s'opposer énergiquement à la rentrée de MM. Fielding et Graham dans la Chambre des Communes.

D'autre part, on parle de faire une opposition à la réélection des ministres.

Les uns et les autres trouveraient sans doute des précédents pour justifier leur attitude, mais nous ne voyons pas en quoi cela avancerait les affaires de leur parti.

Que le désir d'avoir M. Fielding à la Chambre paraisse inexplicable cela se comprend. L'ex-ministre des finances n'est plus jeune, sa santé est assez compromise, et sa vie est grassement assurée par le cadeau de cent vingt mille piastres qu'on lui a fait. On peut se demander quels intérêts le ramèneraient à la Chambre. Et dans le cas où il tenterait d'y revenir, nous nous expliquons qu'il préférerait ne pas trouver sur son chemin l'homme que l'on désigne comme son adversaire, M. Caban.

Le cas de M. Graham est différent. Il est encore jeune, il a du talent, des idées et le tempérament politique. Si le parti libéral veut le rattraper au Parlement, c'est pour en faire son chef, lorsque sir Wilfrid Laurier se retire.

BILLET DU SOIR

L'ASCENDANCE

Un mauvais plaisant répondait à un aristocrate qui lui assurait descendre des croisades, qu'il descendait, lui, de l'omnibus. C'était là une leçon de démocratie amusante.

Les gens de basse extraction et qui atteignent, grâce à leurs talents ou par l'intrigue, à quelque situation, sacrifieraient parfois une partie des honneurs ou de la fortune dont ils jouissent pour pouvoir se glorifier d'ancêtres illustres, ou au moins connus. Vous rencontrez parfois cette soif de notoriété rétrospective chez des hommes de la plus modeste condition. Tel, qui vous raconte que son grand-père était un héros du trente-sept, a eu tout simplement son aïeul pendu haut et court, en face la Place de la Fontaine, parce qu'il avait volé une vache et s'y était laissé prendre.

La société se démocratise davantage, de jour en jour, et le mérite personnel prime maintenant, presque dans tous les pays, les privilèges de la naissance. N'empêche que ceux dont le talent, la chance, ou tout ce qu'on voudra a fait les puissants du jour, au point de vue du pouvoir ou des honneurs, aspirent à une célébrité plus ancienne qu'eux, sur laquelle ils pourraient appuyer et qui leur garantirait, en quelque sorte, le prolongement, la continuité de leur puissance dans leurs descendants. Sentant sans doute le côté temporaire et périssable de leur splendeur, ils voudraient lui trouver des racines profondes, qui promettaient un feuillage abondant et vivace.

C'est surtout aux Etats-Unis, où les sceptres naissent et meurent si vite, que l'on rêve d'une noble ascendance. Mais on ne rêve pas longtemps chez nos voisins; et une ambition se réalise d'autant plus vite qu'elle est impossible.

Il y a quelque temps, un Américain retrouvait un ancêtre de Roosevelt sur un trône quelconque; voilà qu'aujourd'hui un autre historien yankee, Elroy M. Avery, découvre que John D. Rockefeller descend des rois de France, d'Espagne et d'Ecosse. On avait cru jusqu'ici que Rockefeller avait puisé lui-même sa royauté dans le pétrole. Voilà enfin un important point d'histoire élucidé! La lecture du Dictionnaire généalogique des vieilles familles américaines, qu'on publiera dans un siècle, en caractère d'or sur peu de truite, ne constituera pas la lecture la moins folâtre de nos arrière-neveux.

Darwin, qui était un grand démocrate, prétendait que nous descendons tous du singe; mais c'est plutôt Arthur Buies qui avait raison quand il affirmait, au contraire, que nous y descendons.

Léon LORRAIN.

NOTE BRÈVE

M. Gouin n'a pas toujours la main heureuse quand il fait des nominations pour le Conseil de l'Instruction publique.

Sans vouloir lui chercher noise pour ses péccadilles passées, je trouve étrange qu'il vienne d'imposer comme membre adjoint au Comité catholique qui méritait mieux, M. Napoléon Brisebois, ex-secrétaire-correspondant de la défunte Ligue d'Enseignement, si merveilleusement affilié, un beau matin, à la Ligue d'Enseignement de France.

M. Godfroy Langlois était vice-président de la Ligue canadienne et l'âme de la fondation nouvelle. La réconciliation serait-elle faite entre M. Gouin et M. Langlois? Ou plutôt, le froid qui a semblé exister n'était-il pas tout simplement pour tromper les badauds?

M. Gouin nous permettra-t-il de lui dire qu'il vient de faire une bourde grosse comme sa tête? Personne n'a oublié la brochure d'Henri Bernard, sur la Ligue de l'Enseignement; et l'on sait dans quel entourage compromettant vivait alors M. Napoléon Brisebois. Au reste, les idées de ce monsieur qui a inspiré et écrit tant d'articles au Canada des mauvais jours, lorsque Godfroy Langlois pontifiait à la feuille des \$45,000, sont trop connues pour que tout le personnel enseignant ne s'étonne pas de se voir représenté par ce personnage au Comité catholique.

Que M. Gouin se le tienne pour dit! A l'avenir, il pourrait peut-être consulter l'Association des Instituteurs en pareille occurrence, il aurait chance de faire des nominations plus intelligentes. Ah! quel homme que ce M. Gouin! A quand la nomination de Godfroy?

UN PREMIERE

Le point de vue piastre

Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne faut aux budgets des différents ministères d'un gouvernement.

Ce n'est pas tant le portefeuille que le caractère d'un homme qui mesure son action sur la politique générale.

Mais, enfin, puisque la presse ministérielle qui n'a pas encore perdu le goût de la crèche tient à ce côté des avantages, voyons ce qui en est.

Sous M. Laurier, la province de Québec avait l'Agriculture, dont le budget est de 2 millions environ. Les Postes dont le budget est de 7 millions, la Marine dont le budget est de 6 millions et la Présidence du conseil dont le budget est de \$700,000.

Sous M. Borden nous avons les Travaux Publics dont le budget est de 10 à 11 millions, l'an dernier 11 millions et trois quarts. Les Postes, dont le budget est de 7 millions, la Justice dont le budget est de deux millions et le Revenu de l'Intérieur dont le budget est de \$480,000.

Comparons maintenant. Gouvernement Laurier: Présidence . . . \$700,000 Postes . . . 7,000,000 Marine . . . 5,000,000 Agriculture, etc . . . 2,000,000

Total . . . \$14,700,000 Gouvernement Borden: Travaux Publics . . . \$11,000,000 Postes . . . 7,000,000 Justice . . . 2,000,000 Rev. de l'Intérieur . . . 480,000

Total . . . \$20,480,000 Le budget dont les ministres de la province de Québec auront à disposer dans le gouvernement Borden sera donc de près de six millions plus considérable que celui qui était à la disposition des ministres de la province de Québec dans le gouvernement Laurier.

Voilà qui doit réjouir ceux qui jugent tout au point de vue piastre.

G. DALLAIRE.

LEUR DOUBLE JEU

Les ex-ministériels excellent au double jeu.

Pendant la dernière campagne, la Presse incitait les Canadiens-français à voter pour M. Laurier, parce qu'il est Canadien-français, et disait que ce serait une lâcheté et un crime de voter contre ce compatriote.

Le Globe, lui, dans Ontario, suppliait les Anglais de voter contre M. Borden, parce que, voter pour lui, c'était voter pour Bourassa, un Canadien-français qui ne voulait pas de la marine.

Battues, ces feuilles, engraisées à même le trésor public, continuent leur même jeu.

La Presse et le Canada orient, dans Québec que notre province est diminuée dans le cabinet, qu'elle n'y a que deux ministres de langue française, et que tout est perdu pour nous. Et, pendant ce temps, le Globe hurle dans Ontario que Québec a été trop bien traitée, que le cléricisme et le nationalisme rongent le cabinet, que M. Bourassa est premier ministre de fait, et qu'il a dicté ses volontés à M. R. L. Borden.

Mais accordez donc vos violons, métriers qui ne riez que des gammes fausses et en désaccord! Au moins, jouez sur la même corde!

L'hon. S. N. Parent

IL DECLARE QU'IL USERA DE TOUTE SON INFLUENCE, POUR FAIRE ELIRE TOUTS LES MINISTRES CONSERVATEURS SANS OPPOSITION.

L'honorable S. N. Parent, président du Transcontinental, était hier à Montréal. Il a nié catégoriquement l'intention qu'on lui prête de se présenter contre le nouveau ministre des Postes dans Québec comté.

Non seulement M. Parent ne se présentera pas, mais il a déclaré à quelques amis qu'il usera de toute son influence afin que tous les ministres du nouveau parlement fussent élus sans opposition. Cette déclaration, venant de M. Parent, semble anéantir du coup le canard qui a circulé ces jours derniers, laissant croire que sir Charles Fitzpatrick abandonnerait la présidence de la Cour Suprême pour faire la lutte à l'honorable L. P. Pelletier.

Tué par un boeuf

M. Joseph Charbonneau, 67 ans, cultivateur de Laprairie, en labourant sa terre, mercredi, s'est fait encocher par un boeuf furieux. La mort a été instantanée.

Le Coroner après enquête a disposé de la dépouille. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Sur le Pont d'Avignon....

Parce qu'il a plu à quelque imbécile d'écrire une brochure folle, où M. Laurier est pris à partie, le "Singe" la met au compte des nationalistes. Qu'est-ce que le "Singe" dirait si nous lui prouvions qu'elle a été écrite par un de ses amis?

Si le "Singe" veut faire de l'esprit, qu'il s'inspire donc en regardant la binette de Rodolphe.

Encore du changement: Le "Singe" est à rebrousse-poil, ce matin.

Comme Grandorge cherche la Joconde, et qu'il ne la trouvera pas de sitôt, qu'il prenne donc le temps d'arrêter dans une bibliothèque publique pour savoir si c'est vrai que la Vénus de Milo fut sculptée par le sculpteur Milo.

Il y apprendra peut-être que cette Vénus, trouvée à Milo, — c'est une lie, Grandorge, pas un homme, vous vous y êtes déjà mépris, — est l'œuvre d'un artiste inconnu.

Mais, c'est vrai, d'un type qui fait de l'esprit chez le "Singe", on ne peut exiger qu'il sache une chose comme ça!

La "Vigie" écrit de nous: "Que de chardons ardens! Les traites ont amassé sur leurs têtes!" Des "chardons ardens"? Vraiment, la "Vigie" nous croit-elle aussi ânes qu'elle?

Urie est donc, pour se servir d'une de ses expressions, "sur des chardons ardens". Nous savons qu'il aime les chardons, mais nous ne nous doutions pas qu'il pousse ce goût jusqu'à la frénésie de coucher dessus quand ils sont ardens!

Passons en donc une botte, de ces "chardons", au "Singe". Urie, pour voir quelle tête il va faire!

La "Vigie" nous apprend qu'elle vit "du fruit de son travail". C'est pour ça qu'elle cultive "les chardons ardens"?

Un journal de Québec nous traite aimablement de "bedeaux". La farce est neuve. Elle n'a déjà servie que 776 fois, depuis un mois.

Mais, comme toute, mieux vaut encore être bedeau, et avoir sa raison, qu'être l'âne porteur de reliques laïcières.

La "Vigie" nous donne le choix, entre "croire avoir sauvé la patrie" et "se contenter d'avoir une petite place à la crèche".

Nous laissons à Urie la place à la crèche. Il mourrait si on le chassait du râtelier.

Notre page féminine n'a pas le don de plaire au "Singe".

Nous le comprenons: elle n'est pas faite pour les gueunons!

L'esprit des bêtes, échantillons pris chez un journal rouge:

"Le Maître passa en coup de vent, fendant l'air, et l'air fendant."

"M. B... sera maître de poste. Il aurait préféré un poste de maître."

Et voilà ce que c'est que d'avoir de l'esprit comme... un "Singe"!

Les élections provinciales d'Ontario

Owen Sound, 13. — En apprenant que sir James Whitney avait annoncé la dissolution immédiate des Chambres et les élections provinciales en décembre, l'hon. M. Mackay, leader de l'opposition, a déclaré entre autres choses au représentant du "Globe", de Toronto: "La date choisie est aussi peu de saison que l'action du premier ministre est lâche et déraisonnable. Avec soixante-trois voix de majorité derrière lui, il se déclare à deux semaines qu'il n'y aura pas d'autres élections particulières pendant ce temps, on préparait en hâte tous les imprimés en vue des élections générales immédiates. Cette conduite ne cadre guère avec la vantardise du premier ministre qu'il était "assez honnête pour être crâne et assez crâne pour être honnête". Si on avait laissé la législature suivre son cours régulier, en faisant une autre session, les élections auraient pu avoir lieu de bon heure en juin; dans le cas actuel le commerce de l'autel et de Noël va être entravé dans une grande mesure."

M. Mackay a ensuite fait une sorte d'exposition de ses programmes, critiquant la politique du gouvernement au sujet de l'éducation, de la distribution de l'énergie électrique, de l'exploitation minière, des finances, des droits sur les successions, etc.

Le Colorado rompt ses digues

DES MILLIERS D'ARPENTS DE TERRE SONT INONDÉS ET LES COLONS PRENNENT LA FUITE.

San Bernardino, Cal., 13. — D'après les dépêches reçues de Needles, la rivière Colorado subit sa plus grande crue de l'année et a brisé la grande digue qui se trouve sur la bête de "A. rizona".

Des milliers d'arpents de terres sont inondés et les colons s'enfuient, abandonnant leurs foyers.

Question intéressante les architectes

Le tribunal a été appelé, ce matin, à décider une question qui intéresse vivement tout les architectes de cette province.

Il s'agit du tarif des honoraires. Dans une poursuite intentée par M. Alphonse Contant, architecte, contre le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, le demandeur prétend qu'il a droit à un honoraire de 712 p.c. tandis que le défendeur déclare de son côté que l'honoraire légal n'est que de 5 p.c.

L'audition des témoins se terminera cet après-midi.

UN COUP D'ETAT RATE!

UN COMLOT DE M. BOURASSA.—GEORGE V A FAILLI ETRE RENVERSE. — LES NATIONALISTES SONT DES TRAITRES! — ON A MANQUE DE TUE LE DUC DE CONNAUGHT. — LA REPUBLIQUE CANADIENNE. — LA MECHE EVENTEE. — M. BOURASSA EXILE AU GROENLAND. — ON SACCAGE LES BUREAUX DU "DEVOIR".

Les dessous d'une grande conspiration.

Nous dormions sur le cratère d'un volcan. Et, comme dit le poète.

"Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle!"

Vous ne le soupçonnez pas! Et, si le "Singe" n'eût pas révélé le complot, ce matin, au péril de sa botte de carottes, crac, ça y était!

M. Bourassa, retiré dans l'ombre, tramait un coup d'Etat, depuis des semaines. Il ne s'agissait rien moins que de renverser le roi George V, de proclamer la république, de trouver un nouveau Cromwell et d'instaurer, sur les bords du Saint-Laurent, une démocratie canadienne-française. Puis MM. Bourassa et Monk, empruntant chacun un couteau de M. Gouin, se seraient battus à l'Américaine, et le gagnant fût devenu président de cette nouvelle république. N'est-ce pas que c'eût été grandiose, ce nouveau pays indépendant, surgi un matin clair d'automne, en pleine Amérique du Nord, où les prononcements et les révolutions sont aussi rares que le bon sens au Canada?

Tout, nous assure le "Singe", tout était prêt pour le complot. Un affidé, posté dans la Tour de Londres, attendait un marconigramme pour lancer une bombe sur la tête de George V, et, à Québec, à dix heures, ce matin, un terrassier devait faire sauter la forteresse, où le duc de Connaught allait faire un bout de toilette. Puis un convoi spécial, sous prétexte de les transporter à Ottawa, chargéait tous les ministres, et, faisant machine arrière, allait les noyer au bout de la Jetée Louise. C'en était fait de nos gouvernements. M. Bourassa avait même donné ordre, afin de se débarrasser d'un rival encombrant, nous affirme un type de la rédaction du "Singe", de ne pas oublier de faire monter M. Monk à bord du convoi, s'il y avait moyen, pour s'éviter les risques d'un duel au couteau.

Le succès de l'entreprise semblait assuré. Tout marchait "sur des roulettes", comme eût dit élégamment Grandorge, mais... il s'est trouvé un traître!

Il avait écrit ses mémoires, et, cette nuit, à deux heures, il les a glissés dans la boîte aux lettres du "Singe". Et, ce matin, on a arrêté M. Bourassa, on l'a confié à la garde du vaillant capitaine d'Helencourt, on a coffré M. Monk, coupé les fils de la télégraphie sans fil qui relie les quartiers nationalistes à la Tour de Londres, transporté George V à Windsor Castle, en aéroplane, et averti l'Empereur de filer tout droit à Ottawa, reconduire le duc de Connaught.

A l'heure où nous paraissions, un tumulte effroyable existe à Montréal; le "Singe" a amené la foule contre les nationalistes, en publiant des extraits des mémoires du traître, sous le titre de "Odeux pamphlet révolutionnaire"; et cent mille personnes, à une heure, se sont attoupées devant les bureaux du Devoir, conspuant tout le personnel, brisant les fenêtres, et brûlant vif le petit chasseur, qui jurait ses grands dieux que le pamphlet lui a été offert par un ami du Canada, et qu'il avait été imprimé chez un éditeur rouge. On craint une émeute, pour ce soir, et tout indique que l'on pendra haut et court tous les rédacteurs du Devoir. On exilera M. Bourassa au Groenland.

Quant au "Singe", il est rumeur que le cabinet Borden, reconnaissant, va lui offrir de devenir journal ministériel, et nommera facteurs des postes—à titre d'hommes de lettres—tous les membres de sa rédaction. Ils toucheront une carotte préliminaire de six mille piastres; et le type qui a éventé la meche du complot sera fait chevalier, et recevra l'ordre des "Gens qui se prennent au sérieux".

Ouf! A quel péril le Canada vient d'échapper! C'est somptueusement terrible," dirait M. Rodolphe Lemieux. Et tout ça à cause de ces maudits nationalistes!

JEAN SAYLON.

LA REVOLUTION EN CHINE

LE SOULEVEMENT CONTRE L'EMPIRE PREND TOUS LES JOURS PLUS D'EXTENSION. — L'ASSEMBLEE PROVINCIALE SE SEPARA DU GOUVERNEMENT IMPERIAL.

Hankou, 13. — La révolution qui couve depuis de nombreux mois, dans différentes parties du Céleste Empire, semble prendre une extension plus grande que jamais et la Dynastie des Mandchoux pourrait bien y sombrer.

On parle communément de fonder une république chinoise dont le président serait le Dr Sun Yat Sen, un exilé, chef du parti anti-Mandchou.

Celui-ci fut délégué en 1910, aux Etats-Unis, par les révolutionnaires, pour rencontrer les mécontents résidant en Amérique.

On craint que c'est pendant ce voyage qu'il prit les arrangements pour le soutien financier du mouvement.

Son frère Sun Yu a été élu président de l'Assemblée Provinciale dont l'ex-président Tong Hua-Lung est maintenant gouverneur du Hu-Peh.

L'Assemblée Provinciale toute entière s'est politiquement séparée du gouvernement Impérial.

Les rebelles sont fortement organisés et bien soutenus sous le rapport financier. Ils se sont emparés des trésors des banques, dans les villes, dont ils sont maîtres et frappent eux-mêmes des billets de banque, ils s'en sont servis pour rembourser le gouvernement Impérial; car les banques étrangères n'acceptaient pas leur papier.

Wu-Chang est en leur pouvoir ainsi que Chang-Sha, capitale du Hu-Nan. On dit aussi que Nanking, chef-lieu du Kiang-Su est en effervescence.

Plusieurs édifices publics ont été détruits.

Des milliers de soldats de l'armée régulière se sont joints aux mutins dans le Hu-Peh, et les partisans des Mandchoux.

La Terre-Sainte aux catholiques

Chicago, Ill., 13. — D'après l'Italia, un journal italien publié à Chicago, l'Italie demandera à Jérusalem et la Terre-Sainte, avant de consentir à signer un traité de paix avec la Turquie.

Le journal ajoute que lorsque ces concessions auront été faites, ces terres seront offertes par l'Italie au Pape, comme représentant de l'Eglise Catholique Romaine.

Oscar Durante, directeur du journal, déclare qu'il a obtenu cette révélation d'un haut dignitaire du gouvernement italien, et qu'elle est authentique. L'avantage que retirerait l'Italie, en retour de ce don, serait, assure-t-on, la reprise de relations amicales entre le Vatican et le Quirinal.

chous faient en grand nombre; plusieurs déjà ont été tués. On a ouvert les prisons et libéré les détenus.

Les ordres les plus sévères ont toutefois été publiés pour assurer la sécurité des étrangers et de leurs propriétés.

Une expédition américaine est arrivée de Wu-Chang, ramenant tous les missionnaires, sauf Mlle R. A. Kemp, de la "Episcopal Society" et les missionnaires catholiques y compris les sœurs qui n'ont pas voulu quitter la ville.

et un croiseur du gouvernement chinois, de canon entre les forts de Wu-Chang part aujourd'hui pour Han-Kow.

Le feu a cessé sur la représentation des consul anglais et japonais, disant que les concessions étrangères étaient en danger.

LE GOUVERNEMENT SE PREPARE

Pékin, 13. — Le gouvernement est très alarmé des progrès de la révolution. Le général Yin-Tehang, ministre de la guerre est parti en toute hâte pour Pao-Ting-Fu, à cent milles au sud de Pékin, d'où le 6ème corps d'armée part aujourd'hui pour Han-Kow.

Un édit impérial ordonne l'envoi de deux divisions dans les provinces soulevées.

Près de 20,000 soldats sont des Mandchoux.

La flotte a reçu l'ordre de se rendre dans le fleuve Jaune et concourir avec l'armée de terre à combattre les rebelles.

Des précautions ont été prises pour enrayer le soulèvement des troupes et le palais impérial est gardé par un nombreux corps de troupe.

Le ministre de l'agriculture

LE MONDE POLITIQUE

LES ELECTIONS PARTIELLES. — OU SE PORTERONT CANDIDATS LES MINISTRES QUI N'ONT PAS ENCORE DE SIEGES AU PARLEMENT. — IL EST PEU PROBABLE QU'AUJOURD'HUI DES NOUVEAUX MINISTRES RENCONTRERONT DE L'OPPOSITION. — L'HON. M. R. L. BORDEN EST ACCLAME A QUEBEC. — CERTAINS CONSERVATEURS DE TORONTO SONT MECONTENTES DE L'ENTREE DE M. WHITE DANS LE MINISTRE. — CHOSES ET AUTRES.

LES MINISTRES A QUEBEC
Québec, 13. — M. Borden, premier ministre du Canada a reçu un accueil très enthousiaste à Québec, hier soir. Un grand nombre de personnes réunies au Château Frontenac et dans le foyer de l'hôtel, l'ont acclamé à son arrivée.

M. Borden et ses collègues du cabinet sont venus à Québec souhaiter la bienvenue au duc et à la duchesse de Connaught, demain. Sam Hughes arriva à 6 heures, et fut salué par les applaudissements de la foule, parmi laquelle se trouvaient l'honorable E. P. Pelletier et M. Armand Lavergne. Vincent ensuite l'honorable Dr Reid, l'honorable Robert Rogers, et l'honorable Frank Cochrane, qui se montrèrent très touchés de l'accueil qu'on leur faisait.

M. Borden, portant un bouquet, arriva à 10 heures. On chanta "He's a good fellow" et "Il a gagné ses épaulettes", le premier ministre fut entouré et il dut distribuer des centaines de poignées de mains. Il put enfin gagner l'ascenseur sur mille des applaudissements et se rendre à son appartement où il se mit immédiatement au travail, recevant les conservateurs de Québec, désireux de lui offrir leurs félicitations ainsi qu'à d'autres membres du cabinet. La réception a duré jusqu'à une heure.

Tous les ministres sont ici depuis midi, à l'exception des honorables M. Hazen et Burrell.

LA RECEPTION DU DUC DE CONNAUGHT
Ottawa, 13. — La capitale est sans gouvernement et sans roi depuis hier. Pour le moment, le siège du gouvernement est transporté dans la vieille cité qui monte la garde aux rives du Saint-Laurent. Samedi arrivera à Ottawa, le duc de Connaught, accompagné du nouveau premier ministre et des membres de son cabinet. On est en fait de préparatifs extraordinaires pour souhaiter la bienvenue au gouverneur général et à sa compagnie. La ville est déjà couverte de drapeaux et de banderoles et des mesures sont prises pour cacher les laideurs temporelles du Château Laurier et de la gare.

LES ELECTIONS PARTIELLES
Ottawa, 13. — Avant son départ, le premier ministre a déclaré qu'à cause de la fête de la Toussaint qui tombe ce jour-là, les élections partielles n'auront lieu le 1er novembre mais seront retardées de quelques jours. Son retour de Québec, le cabinet fixera immédiatement la date de la nomination et des élections.

La question des sièges à trouver pour les ministres qui ne sont pas encore nommés au Parlement est virtuellement réglée. M. Rogers se présentera dans Winnipeg, ce qui donnera au Manitoba deux sièges dans le cabinet, l'autre étant occupé par M. Roche, secrétaire d'Etat. Il est certain que M. George Gordon, député de Nipissing, va démissionner pour faire place à l'honorable M. Frank Cochrane, et le nouveau ministre des Chemins de Fer sera incontestablement élu sans opposition. Quant à M. W. F. White, dont l'entrée dans le ministère rencontre quelque opposition de la part de certains conservateurs de Toronto, on ouvrira pour lui le comté de Middlesex-Est. Ce comté est représenté par M. Peter Elson, un homme âgé qui ne sera pas fâché d'accepter un siège au sénat. Sir John Carling, dont la santé n'est pas bonne, démissionnera comme sénateur et sera remplacé à la Chambre haute par M. Elson. Quant à M. Hazen, il représentera la ville de St. Jean, à la place du Dr Daniel.

On dit que la faction Parent va faire la lutte à l'honorable M. L. P. Pelletier dans le comté de Québec et que M. S. N. Parent lui-même sera le candidat oppositionniste. Il est fort peu douteux que l'homme qui a remporté le comté de Québec en dépit des forces coalisées du gouvernement, soit, à la fois, ministre et député. On craint le résultat d'une nouvelle lutte. Mais en attendant qu'il se décide, on se préoccupe de la session de la législature.

Comme nous le prédisions, avant-hier, on a adopté sans discussion l'amendement de l'échevin Leclaire abrogeant l'article 48 de la charte. Le conseil a toujours approuvé cette modification qui met les électeurs de l'ancien Montréal sur le même pied que ceux des quartiers desservis par la Montreal Water and Power Company, ne les privant pas de leur droit de vote par ce qu'ils n'ont pas payé leur taxe d'eau.

Les autres questions ont été remises à plus tard, les uns parce qu'elles ne tombent pas sous la juridiction de la Ville, les autres pour qu'on prépare un amendement.

A la première catégorie appartenaient la prohibition des filets de bateaux sur le canal de Lachine. La question sera simplement soumise aux autorités fédérales.

On préparera des amendements à la charte dans les cas suivants: station des automobiles dans les rues, contribution pour les compagnies d'assurance aux frais du bureau des commissaires d'incendie, taxe locale d'amélioration, etc.

L'échevin L. A. Lapointe, président de la commission, a pris texte de certaines nouvelles publiées dans les journaux déclarant qu'il existait un complot pour faire abolir l'administration des commissaires et pour revenir à l'ancien mode de gouvernement par les commissions municipales. S'il doit se faire quelque changement, dit-il, cela devra venir de la commission de législation et nous ne sommes pas prêts de nous en occuper. S'il y a complot, ce n'est pas lui.

FEMME MOURANTE SUR LES QUAIS
Se trouve-t-on en présence d'un accident ou d'un crime. Découverte mystérieuse

Une femme a été trouvée, hier soir à 11 h. 45, sur les quais, au pied de la prison. La malheureuse avait été blessée d'un coup de couteau dans le ventre. Elle paraissait avoir 45 ans, était pauvrement vêtue et ne portait rien sur elle qui permit de découvrir son identité.

Cette découverte a été faite par les agents Demeu et Lefebvre qui appellent immédiatement l'attention de l'hôpital Notre-Dame, où les médecins qui examinent la blessée jugent son état des plus sérieux.

The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.

DIXIEME RAPPORT ANNUEL
Directeurs de Ogilvie Flour Mills Co., Limited
POUR L'ANNEE SE TERMINANT LE 31 AOUT 1911

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Ogilvie Flour Mills Co., Ltd., fut tenue au bureau-chef de la compagnie, à Montréal, le 12 octobre, 1911. M. C. R. Hosmer, président, au fauteuil.

Etaient présents : M. F. W. Thompson, Sir Edward Clouston, Bart., Sir Montagu Allan, C.V.O., M. H. S. Holt, M. Chas. Chaput, M. Shirley Ogilvie, M. W. E. Evans, M. Henry Joseph, M. C. R. Black, M. T. H. Christmas, M. H. R. Drummond, M. Guy Drummond, M. S. A. McMurtry, trésorier, M. G. A. Morris, secrétaire.

Le président soumit le rapport suivant et proposa son adoption. Un compte de balance démontrant l'actif et le passif de la Compagnie, ainsi qu'un exposé du revenu et des dépenses est présenté.

Les comptes de la Compagnie ont été examinés par MM. Creak, Cushing et Hodgson, comptables enregistrés, dont le rapport est soumis avec les présentes. Le moulin à farine d'avoine de la compagnie à Winnipeg, qui a été agrandi, l'an dernier dans le but de rencontrer les demandes croissantes, pour ce commerce, a été terminé.

Les divers moulins, éleveurs et autres propriétés de la compagnie ont été tenus dans la plus haute condition de rendement et accomplissent l'ouvrage le plus efficace.

Les dividendes usuels ont été payés durant l'année sur les actions préférentielles ordinaires.

Le tout respectueusement soumis,

M. F. W. Thompson, vice-président et directeur-gérant, en secondant le rapport, dit :

Etant donné les fluctuations irrégulières des prix du blé durant la dernière saison, je crois avoir raison de nous sentir heureux du résultat financier de l'année.

Notre administration a cru prudent de conserver un large approvisionnement de blé de haute qualité de l'an dernier afin d'assurer le maintien de la plus haute qualité des différentes marques de la compagnie, car, considérant la récolte exceptionnellement retardée de notre Nord-Ouest, il existe une grande incertitude au sujet de la quantité de la nouvelle récolte. Bien qu'il a été impossible jusqu'à aujourd'hui d'arriver à un sûr estimé total de la récolte, elle promet d'être la plus grande jusqu'ici, mais malheureusement le pourcentage du blé de la plus haute qualité sera limité.

Notre compagnie possède et exploite maintenant cent dix-neuf éleveurs dans le Nord-Ouest, tous situés pour le meilleur avantage possible.

L'agrandissement de votre moulin à farine d'avoine à Winnipeg, mentionné dans notre dernier rapport annuel, a été complété, et remporte des succès.

Suivant notre politique usuelle de maintenir le plus haut degré possible d'efficacité dans vos moulins, de grandes améliorations ont été faites durant l'année, rendant tous les établissements les plus modernes et les mieux outillés sur le continent.

Bien que toutes les réparations ordinaires et le remplacement de machinerie pour le maintien de cette qualité aient été payés par les gains, votre gérant et directeurs ont décidé de transporter la somme de \$75,000 du compte de la propriété au crédit du compte des améliorations, et aussi d'appliquer la somme de \$250,000, de la même source, à la réduction de la clientèle et des marques de commerce, etc., nonobstant le fait que la possession de grandes propriétés immobilières de votre compagnie, situées à Montréal, Fort William et Winnipeg, aient grandement augmenté de valeur depuis l'organisation de la compagnie.

Je suis heureux de vous apprendre que cette compagnie fut grandement honorée en décembre dernier en recevant une nomination royale de fournisseurs de blé à Sa Majesté le Roi George Cinq.

Les messieurs suivants furent élus directeurs de la compagnie, pour l'année courante :

M. C. R. Hosmer, président ; M. F. W. Thompson, vice-président et directeur-gérant ; Sir Edward Clouston, Bart., Sir H. Montagu Allan, C.V.O., M. H. S. Holt, M. Chas. Chaput, M. Charles Edward Drummond, M. Shirley Ogilvie, M. W. A. Black.

Et les officiers suivants furent nommés : M. W. A. Black, Gérant-Général. M. S. A. McMurtry, Trésorier. M. G. Alfred Morris, Secrétaire. M. J. R. W. Papineau, Assistant-Secrétaire. M. F. H. Anson, Surintendant-Général. M. F. H. Thompson, Assistant-Surintendant. M. R. R. Dobell, Gérant à Winnipeg. M. George A. Coslett, Gérant à Fort-William.

M. A. E. McQuig, Gérant des ventes dans la province de Québec. M. Henri Merrill, Assistant-Gérant des ventes dans la province de Québec. M. J. E. Weeks, Gérant des ventes dans la province d'Ontario.

MM. Creak, Cushing et Hodgson, furent nommés auditeurs pour l'année suivante.

Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.

RAPPORT DE BALANCE 31 AOUT 1911
ACTIF

Espèces en mains et à la Banque	\$ 27,211.94
Billets recevables	22,513.04
Comptes ouverts recevables (moins les provisions pour toutes les contingences, \$18,127.22)	1,170,120.06
Quantité en mains de blé, fleur, avoine, grains, sèves et barils	1,908,374.54
Meubles, ameublement de bureau, etc.	26,000.00
Placements	185,837.83
Actif total	\$6,340,058.01

Immeubles, pouvoirs d'eau et moulins à Montréal, Winnipeg et Fort William, éleveurs au Manitoba et provinces du Nord-Ouest, propriété à St-John N. B., et Ottawa, droits de brevets, etc.

Moins la somme transportée de la réserve de la propriété 75,000.00 || Clientèle, marques de commerce, etc. | 1,250,000.00 |
Moins la somme transportée de la réserve de la propriété	250,000.00
	1,000,000.00
Audit et vérifié :	\$8,548,547.83

CREAK, CUSHING & HODGSON,
Comptables enregistrés.
Auditeurs.

PASSIF

Banque de Montréal	\$1,498,761.36
Comptes payables	194,484.33
Reserve pour intérêts sur obligations et dividendes jusqu'à date.	111,250.00
Obligations courantes	\$1,804,495.89
Obligations sur première hypothèque	1,750,000.00
Compte sur capital, actions, préférentielles	2,000,000.00
Compte sur capital, actions ordinaires	2,500,000.00
Fonds de pension des officiers	60,000.00
Compte des profits et pertes :	
Montant, au crédit, 31 août 1910	\$ 432,742.00
Profits nets pour l'année	481,309.79
Moins :	\$ 914,051.79
Intérêts sur obligations	\$105,000.00
Dividendes sur stock préférentiel	140,000.00
Dividendes sur stock ordinaire	200,000.00
	445,000.00
Compte de réserve de la propriété	\$ 25,000.00
Fonds de pension des officiers	10,000.00
	35,000.00
Balance rapportée	480,000.00
	434,051.79
Obligations indirectes :	
Billets des clients sous escompte	\$495,556.00
	Montréal, 22 Septembre 1911.
Le Président et actionnaires,	
The Ogilvie Flour Mills Company, Limited,	Montréal.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de faire rapport que nous avons fait l'audit des livres de la compagnie, à Montréal, Winnipeg et Fort William, pour l'année terminant le 31 août 1911 et que l'état de balance de cette date que nous avons signé est un exhibit exact des affaires de la compagnie à cette date.

Les inventaires de marchandises en mains sont certifiés par les surintendants des divers établissements et évalués, comme d'habitude, sur une base sûre et certaine.

De bonnes provisions sont faites pour toutes les éventualités concernant les comptes des clients et toutes les dépenses pour réparations et le maintien des usines.

Respectueusement soumis,

(Signé) CREAK, CUSHING & HODGSON,
Auditeurs.



Offre Spéciale

DE QUELQUES

GRAM-O-PHONES

— DE —

PREMIERE CLASSE

Afin de faire de l'espace pour notre assortiment nouveau et très choisi pour les ventes d'automne, nous offrons certains instruments d'un genre plus ancien à un prix considérablement réduit. Ils sont tous de première classe et constituent une valeur exceptionnellement bonne pour le prix.

2 GRAM-O-PHONES (avec 6 chansons)	\$18.00 chacun. Comptant seulement.
4 GRAM-O-PHONES (avec 12 chansons)	\$25.00 chacun. Termes faciles.
4 GRAM-O-PHONES (avec 12 chansons)	\$35.00 chacun. Termes faciles.

1 GRAM-O-PHONE (neuf) valait \$40.00, maintenant \$30.00 Termes faciles.

1 GRAM-O-PHONE (neuf) valait \$50.00, maintenant \$40.00 Termes faciles.

1 GRAM-O-PHONE (avec chansons et registres). Seulement \$50 Cabinet pour assortir.

Venez de bonne heure et faites votre choix car le nombre est limité.

Berliner Gram-O-Phone

CO., LIMITED

488 rue Sainte-Catherine Est

PRES DE LA RUE ST-ANDRE



EN VINGT ANS

RENTIERS

LA MUTUALITE DE RENTE constitue l'école de la FRATERNITE, le chemin de l'AISANCE, le couronnement de l'EPARGNE, et le gage assuré de la SECURITE et de l'INDEPENDANCE.

La Caisse Nationale d'Economie

Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, Chapitre 93. Cette Caisse administrée par l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, seule réalise le type parfait de la mutualité intégrale parce que ses sociétaires sont SEULS intéressés au progrès de la Société, les seuls ACTIONNAIRES, les seuls MAITRES, les seuls PROPRIETAIRES du Capital inaliénable. Ses ADMINISTRATEURS ne sont que des MANDATAIRES choisis par eux et parmi eux. Le Capital INALIENABLE était au 30 SEPTEMBRE 1911 de

\$545,915.40

HOMMES, FEMMES, ENFANTS, de tout âge peuvent y appartenir. IL N'EN COUTE QU'UN SOU PAR JOUR. Demandez des renseignements et veuillez vous inscrire en vous adressant aux divers percepteurs autorisés dans la province ou à

ARTHUR GAGNON,

Administrateur Général

296 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL

Les "Billets du Soir"

par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX :—Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de

LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Le vote des femmes

LE SUFFRAGE FEMININ REMPORTE LA VICTOIRE EN CALIFORNIE.

San-Francisco, Californie, 13. — Le suffrage féminin a remporté la victoire en Californie. Les rapports du recensement donnaient hier soir 119,086 votes pour le suffrage et 117,408 contre, soit une majorité de 1,678. Sur 3,121 divisions, il restait hier soir 404 rapports à recevoir et le résultat ne sera pas changé, car ces divisions se sont déjà déclarées en faveur du vote des femmes.

Sur les autres questions posées, le résultat est le suivant :

Pour l'initiative et le referendum, 138,181 votes; contre, 44,850.

Pour le rattachement des fonctionnaires, y compris les juges 148,572; contre, 46,290.

Souvenir de Champlain

Ottawa, 13. — Sir Sandford Fleming a écrit au conseil de ville offrant d'obtenir pour la ville les matériaux de la porte-cochère de la maison de Champlain à Brouge en France, à condition qu'un parc convenable soit choisi le long de la rivière Ottawa.

Le président Finlay du New-York College a offert ces pierres à l'impératrice de la ville canadienne qui voudrait en ériger un monument commémoratif dans un endroit convenable.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue St-Gabriel. Tél. Bell Main 2679.

LANE, J.A., Avocat, C.R., 97 rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone 352.

MEUNIER, L.-C.

AVOCAT, 80 Saint-Gabriel, en face du Champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, Notaires (Léonard Belanger et Adrien Belanger), 30 St-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hypothèque à bonne condition, et achète de créances.

GIBOUX, LUCIEN, NOTAIRE, édifice Saint-Charles, 43 St-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence 408 Duluth. Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

LEMIERE, JOSEPH-E., L.L.L., Notaire Public, de L'Église et Light Hall, 303 Edifice Banque de Québec. Tél. Main 531. Bureau du soir, 109 Versailles. Tél. Bell Up Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

DENTISTES

GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2918. Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau.

PETITES ANNONCES

ACCORDEUR DE PIANO

DIXONNE, M., autrefois de Nazareth, maintenant au No 163 rue Amherst, Montréal. Tél. Est 5442.

CHARRETIERS

demandés au coin des rues Ontario et Dorion. S'adresser sur les lieux.

EMPLOI DEMANDE

Jeune avocat pouvant disposer de ses soirées demande emploi ou travail à faire chez lui ou en dehors. S'adresser par lettre à l'asir 49, le "Devoir".

GARÇONS

On demande des garçons pour faire les messages. S'adresser au "Devoir", 71a rue St-Jacques.

OPERATRICES ET FINISSEUSES

On demande opératrices et finisseuses dans les pantalons pour hommes. S'adresser à J. L. Lapointe, 68 rue McGill-Saint-Laurent.

PHARMACIEN

On demande un élève sans expérience. S'adresser Pharmacie Henri Labrecque, coin Prince Arthur et Boulevard Saint-Laurent.

PROFESSEUR DE VIOLON

Professeur de violon, J. J. Goulet, prof., 94 Mansfield, près Sainte-Catherine, Tél. Up. 3633. 233-26

SERVANTE DEMANDEE

au No 1131 rue St-Denis. Famille de deux personnes sans enfants. Références exigées.

VOYAGEUR DE COMMERCE

demandé pour la vente de spécialités pharmaceutiques (comme aide-ligne). S'adresser entre 9 et 11 heures a.m. et 2 et 3 heures p.m. à R. J. Devins Limitée, 23 St-Gabriel.

A LOUER

Superbe propriété située à Outremont, 343 Chemin Sainte-Catherine, terrain 18,000 pieds, frontage 120 pieds. Maison en pierre solide, système de chauffage, gaz, électricité, bain, etc., jardin potager, arbres fruitiers, pommiers, poiriers, etc. Pour plus amples informations, s'adresser chez les Soeurs Miss, de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont.

A LOUER

Rue Marquette, 541 à 563, près Laurier. Douze logements neufs, bien finis, limités, 5 appartements, bain, plomberie moderne, fixtures à gaz et électriques. Loyer, \$10.00 par mois. S'adresser sur les lieux ou à Alfred Plon, 335 Marquette. Tél. St-Louis 235.

A LOUER

Maison neuve, tapissée, eau chaude, coin Duluth et St-Urbain. Possession immédiate. S'adresser: N. Leclair, 874 Sanguinet. Tél. Bell St-Louis 904.

CHAMBRE A LOUER

Chambre et salon double, dans famille pr. é. téléphone et lumière Auer. Usage de la chambre de bain, sur le même étage. S'adresser à 143A rue Berri.

LOGEMENTS A LOUER

Plusieurs logements à louer dans le centre de la ville, de 8 à \$22; magasin coin Saint-Norbert et Cadieux, meublé à vendre. S'adresser au propriétaire, 58 Saint-Norbert. Est 1508. 235-26

A VENDRE

Gazelles, électroliers, une branche de 50c, deux branches \$1.49 à \$3.49; 3 branches, \$2.49 à \$4.49. Appareils à gaz, 350 complet, appareils renversés, 49c. Un grand choix de globes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard. St-Louis 1049.

A VENDRE

Magnifique piano droit en acajou, clair-ivoire. N'ayant servi que deux mois. Excellente occasion pour avoir un piano de première classe. Aussi, un mode acajou antique et miroir. 440 rue Mont-Royal est.

FERMES A VENDRE

265 acres, huitième concession, Lochell, Gueguary, pour \$2,100.00. 20 acres net, le reste en bois. Venez me voir. Eugène P. Labrosse, maître de poste, St-Eugène, Ontario.

PROPRIETES

AVEZ-VOUS des propriétés à vendre ou à acheter. Avez-vous des terrains à vendre ou à acheter. La place la plus sûre. Rod. Langlois, 54 Notre-Dame Est, chambre 58 et 59.

POELE EN ACIER

Assortiment complet de poeles en acier, fournaises — Moffatt — ainsi que poeles à gaz, ustensiles de cuisine, peintures, huiles, verres, vitres, etc. Poèles échangés et réparés avec soin. M. H. Boucher, 1490 Boulevard Saint-Laurent. Tél. St-Louis 1814.

TABACS A VENDRE

TABACS CANADIENS en feuilles, J. A. Forest, 189, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell Est. 1487. 233-26

ARGENT A PRETER

Nous réglons toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Demers et Moreau, Banque Nationale, 90 St-Jacques.

ARGENT A PRETER

Sur lère hypothèque. Achat d'hypothèques à longue échéance. Z. Mayrand, S.E., 1131 rue St-Denis.

CHEVAUX TONDUS

Allez faire clipper vos chevaux à l'41e légitimité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 rue Amherst, coin Ontario. Ouverture garanti. Tél. Est 1306.

CHEVAUX TONDUS

Chevaux tondus. Faites clipper vos chevaux à l'électricité, chez Lamotte, 62 rue St-Paul, en arrière. Ayant deux machines, les clients n'attendent jamais, 20 ans d'expérience. Tél. Main, 2101.

MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, papiers, etc., au meilleur marché qu'ailleurs. Venez voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

Matériaux de Construction

Amiante, Chaux, Sable Mortier, Rochwall, Plâtre de Paris, briques, tuiles, etc. Canada Lumber & Building Supply Co., 126 r. Laurier Est. Phone: St-Louis, 1957 le soir, 928.

REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourssés avec soie, 20 paires de fauteuils, remis à neuf, \$1.00 par pièce. Réfectés, Charles Turcotte, 435 Visitation. Tél. Bell, Est 2025.

ENDROITS HUMIDES
BUANDERIES, BRASSERIES
Essayez les Courroies "BALATA"J. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

SAMEDI, LE 14 OCTOBRE 1911
S. Calixte, Pape.
Lever du soleil : 6 h. 13 ; coucher
du soleil : 5 h. 19. Lever de la lune :
9 h. 10 (S.) ; coucher de la lune : 1 h.
58 (S.).
Dernier quartier le 14 à 6 h. 52 m.
du soir.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn et Harrison, 10-11 rue
Notre-Dame-Est.—R. de M.Aujourd'hui maximum 49
Minimum 47
Même date l'an dernier 43
Aujourd'hui minimum 43
Même date l'an dernier 35
Baromètre : 8 h. matin, 30.03 ; 11 h.
matin, 30.04 ; midi, 30.05.LE TEMPS QU'IL FERA
Beau et frais.

NOTRE JOURNAL

Ceux qui recevaient le journal
pour les vacances ou durant la pé-
riode électorale et qui ne don-
nent pas avis de discontinuer, soit
en refusant ou en écrivant direc-
tement au bureau, seront considé-
rés comme abonnés réguliers.
A tous ceux qui, actuellement,
reçoivent l'édition quotidienne du
Devoir sur abonnement spécial et
qui désiraient recevoir le Devoir
hebdomadaire, nous rappelons
qu'ils peuvent le faire en payant
\$1.00 par année.Notre édition hebdomadaire con-
tient tous les articles publiés en
première page de l'édition quoti-
dienne et un rapport substantiel
des principales nouvelles de la se-
maine dans le monde entier. On
y trouve en outre d'excellentes lec-
tures sur des questions d'actualité
dans tous les domaines de l'activi-
té humaine.

TANT MIEUX

Le Telegram, de Toronto est
déjà furieux contre le cabinet
Borden.Tant mieux!
Le Telegram est, avec l'Orange
Sentinel, le journal le plus étroit
de l'Ontario.Le nouveau Gouverneur-
Général à Ottawa

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 13. — Selon le désir ex-
primé par le maire d'Ottawa, tous les é-
tablissements de cette ville seront fermés
demain, de midi à quatre heures, afin
de permettre aux citoyens qui le dési-
rent d'être présents à la réception qui
sera offerte au duc et à la duchesse de
Connaught.

S. G. Mgr Mathieu

(Spécial au "Devoir")

Québec, 13. — Les Bulles de nomi-
nation de S. G. Mgr O. E. Mathieu, évê-
que de Regina, sont arrivées ce matin
à l'archevêché. La date du Sacre n'est
pas encore fixée.Association Choral de
Saint-Louis de FranceCe soir, à 8 heures, dans la salle des
répétitions aura lieu l'Assemblée gé-
nérale des membres de l'asso-
ciation chorale Saint-Louis de France.
On procédera aux élections des offi-
ciers pour l'année 1911-12.

Les remaniements au Sénat

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 13. — Lorsque le gouver-
nement présentera son projet de redi-
vision, le nombre des sénateurs sera
porté à 96 au lieu de 87, soit 12
plus pour l'ouest. La division se-
ra comme suit, 24 sénateurs pour
l'ouest, 24 pour les provinces mariti-
mes, 24 pour Québec et 24 pour l'Ontario.

Ne tuez pas les oiseaux

Trois Belges ont été traduits devant
le magistrat, ce matin, sous l'inculpation
d'avoir tué de pauvres petits rou-
ges-gorges.Les accusés se sont avoués coupables
mais ils ont déclaré qu'ils ignoraient
complètement les lois du pays. Ils
avaient été induits en erreur par
la lecture des lois de chasse pu-
bliées dans un journal du soir.Le tribunal a été éloquent. Il a
condamné les trois Belges à \$2 d'am-
ende seulement.

Mort accidentelle

Ce matin, à l'enquête sur la mort du
grec Petar Fatis, décédé à l'hôpital
Royal Victoria des suites d'un acci-
dent, le jury doit coroner a rendu un
verdict de mort accidentelle, personne
n'étant tenu responsable de l'accident.

La "Libre Parole"

Québec, 13. — On annonce la liqui-
dation prochaine de la compagnie de
la "Libre Parole". Une assemblée des
directeurs aura lieu dans ce but la se-
maine prochaine.Le Cercle Saint-Louis
de l'A. C. J. C.Ce soir, à 8 heures, séance régulière
du Cercle Saint-Louis de l'A.C.J.C.
Un nouveau bureau sera élu pour
l'année 1911-12.

GARÇONS

On demande des gar-
çons pour faire les mes-
sages. — S'adresser au
"Devoir", 71a rue St-
Jacques.La prestation du serment de Son
Altesse Royale le duc de ConnaughtLa cérémonie a lieu à midi, au Palais Législatif de
Québec, avec une pompe incomparable, en
présence de personnages les plus
distingués du pays

LA VILLE DE QUEBEC

Fait une réception triomphale au premier prince du sang que le
Canada a l'honneur d'avoir pour président
à ses destinéesQuébec, 13 octobre. — Son Altesse
royale, le duc de Connaught a prêté
serment à midi au palais législatif de
Québec.La cérémonie eut lieu au parlement,
dans la salle du Conseil législatif, avec
une pompe incomparable, en présence
des personnages les plus distingués du
pays.Le premier prince du sang que le Ca-
nada a l'honneur d'avoir pour président
à ses destinées politiques, et sa
noblesse épousée, ont eu une arrivée
très triomphale. Québec a été à main-
tenance témoin de spectacles dont le
souvenir est encore vivace aujourd'hui.
D'habitude rares sont ceux qui peuvent
contempler la comparaison avec l'enthousiasme
réception du duc et de la duchesse de
Connaught ont été l'objet et l'as-
surance grandiose du nouveau
gouverneur-général.La ville offre aujourd'hui un aspect
de fête qui rappelle en quelque sorte
les fêtes triomphales du troisième cen-
tenaire. Les rues sont bordées de drapeaux
et d'oriflammes. La population est animée
d'une activité qu'on ne lui connaît pas
ordinairement et le nom de Son Altesse
Royale le duc et de la duchesse de
Connaught est sur toutes les lèvres.Depuis ce matin les rues ont été em-
plies de foules attendant avec im-
patience le passage du cortège vice-royal.
Toutes les places publiques situées
sur le cortège étaient remplies de
mille de personnes.De la terrasse une foule immense vi-
sitait le bateau qui rendait à l'Empress
pour retourner au quai du roi avec leurs
Altesse royales.Il était près de 11 heures quand Son
Altesse royale, le duc de Connaught ac-
compagné de son épouse la duchesse
de Connaught, mit pied sur le sol cana-
dien, en qualité de gouverneur-général.A dix heures et trente minutes, Sir
Charles Fitzpatrick, qui est l'adminis-
trateur du Canada en l'absence du
gouverneur, se rendit à bord de l'Em-
press d'Irlande, arrivé hier soir vers
7 heures, en compagnie du gouverneur-
général, Sir Charles Fitzpatrick, et du
ministre canadien, l'hon. M. R. L. Borden,
pour présenter leurs hommages au
nouveau représentant au Canada de la
couronne britannique. A leur retour
le steamer du gouvernement "Lady Grey"
quitta le quai du roi pour se rendre
à bord du gouverneur-général et sa suite
se revint à l'endroit d'où il était parti.
Lorsque le vaisseau du gouverneur-
général arriva à l'Empress pour re-
venir au quai du roi, ayant à son
bord Son Altesse et sa suite, un salut
de 21 coups de canon fut tiré de la ci-
tadelle.Le duc de Connaught, le duc de
Saxe-Cobourg et Gotha, R.G., K.T.,
K.P., G.C.B., G.C.S.I., G.C.,
M.G., G.C.I.E., G.C.V.O., A.D.C.,
personnel de S. M. le Roi, Gouver-
neur Général et Commandant en
Chef du Dominion du Canada.Après la prestation du serment, les
membres du cabinet fédéral oc-
cupèrent des sièges autour de la table
du Conseil, suivant l'ordre prescrit
par l'importance de leur département.
Un peu en arrière du Cabinet fédéral
était le Lieutenant-Gouverneur de la
Province de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'honneur. A la gauche de
l'estrade avaient pris place les juges de
la Cour Suprême en toge, un à un
à l'extrémité de la table. Les autres
membres du Cabinet fédéral, le
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec, à droite de l'es-
trade d'h